



Montreuil, le 22 février 2022

Mme Amélie de MONTCHALIN  
Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques  
Courriel : [sp.mtfp@transformation.gouv.fr](mailto:sp.mtfp@transformation.gouv.fr)

Mme Élisabeth BORNE  
Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion  
Courriel : [sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr](mailto:sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr)

N/Réf. : NP/SB/CLN  
N°15\_20220222

**Objet: Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 8 mars 2022**

Mesdames les Ministres,

Le 8 mars est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Partout dans le monde des femmes et des hommes luttent pour gagner l'égalité, et ce combat permanent pour les droits de chacune et chacun, engage l'ensemble du monde du travail.

Dans la fonction publique territoriale, les femmes représentent 62% des personnels et leur salaire net moyen demeure inférieur à celui des hommes. De plus, les femmes occupent majoritairement les emplois les plus précaires, peu rémunérés et offrant de faibles évolutions de carrière.

Les filières les plus féminisées telles que les filières sociale et médico-sociale (respectivement 95,5 et 94,8% de femmes), administrative (82,6%), médico-technique (80,2%) sont sous valorisées. À qualifications égales, les inégalités salariales persistent. Et sont notamment dues au fait que ces professions à prédominance féminine ne soient pas reconnues à leur juste valeur tout comme leur pénibilité, invisibles, mais sous-payées, alors que la loi prévoit depuis 1972 « un salaire égal pour un travail de valeur égale ». La lutte pour l'égalité professionnelle constitue donc un levier de premier plan pour parvenir à une égalité réelle entre les femmes et les hommes, et l'urgence à obtenir l'égalité est toujours là.

Dans la fonction publique territoriale, 67% des contractuel·les sont des femmes et 10% des postes les moins rémunérés concernent à 70% les femmes. Pour les 29% de femmes (contre 7% des hommes) qui sont à temps partiel non complet, non choisi, leur salaire rime avec précarité et faible autonomie financière. Ajoutées au gel du point d'indice, ces situations les font basculer dans la pauvreté et impactent très directement leur future pension de retraite.

Dans la fonction publique territoriale, elles sont confrontées à une situation de violence sociale qu'elles rencontrent régulièrement au travail, dans l'espace public ou privé au travers du sexisme ordinaire et de violences sexuelles qui ne sont pas sanctionnées à la hauteur de la gravité des faits.

... / ...

Pour que l'égalité entre les femmes et les hommes soit une réalité, la fédération des Services publics à de nombreuses propositions :

- Un dégel du point d'indice et l'augmentation immédiate de 10% pour toutes et tous pour pallier la perte du pouvoir d'achat depuis 10 ans. Avec un salariat à 63% féminisé, cette augmentation serait en soi une mesure forte pour l'égalité ;
- Un budget dédié pour une revalorisation des filières à prédominance féminine ;
- L'application effective de la loi « un salaire égal pour un travail de valeur égale » ;
- La résorption des emplois précaires avec un plan de titularisation massif et la création d'emplois statutaires ;
- L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- La retraite à 60 ans et la revalorisation des pensions de retraite pour toutes et tous, notamment pour les femmes qui subissent le blocage de leur carrière et des bas salaires dans des métiers pénibles et peu reconnus.

Il est urgent de mettre en place un vrai plan d'action et des moyens pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail comme dans la vie. Il est urgent de rétablir l'égalité pour toutes et tous.

Afin de permettre aux personnels de notre champ fédéral de participer aux initiatives de mobilisation qui seront organisées, la fédération CGT des Services publics dépose **un préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 8 mars 2022**, couvrant l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale et les salarié-es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Mesdames les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics  
Natacha POMMET,



Secrétaire générale